

JENi

prix de la
jeune entreprise
d'insertion
2019

La fédération des entreprises d'insertion lance le Prix JENi, en partenariat avec la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et le soutien du Crédit Coopératif, afin d'accompagner le développement d'entreprises d'insertion nouvellement créées ou reprises, porteuses d'innovation, conduites par de jeunes dirigeant(e)s.

Objectifs

- Faire sortir les JENi de l'anonymat et promouvoir des projets inspirants.
- Repérer et valoriser les jeunes dirigeants d'entreprises d'insertion (créations ou reprises) pour susciter de nouvelles vocations, en particulier auprès des jeunes.
- Accompagner le développement de ces entreprises audacieuses et innovantes grâce à l'apport d'expertise de la fédération et de la Chaire.

Qui sera le premier lauréat du Prix JENi ?

Un(e) dirigeant(e) ou équipe dirigeante, de moins de 36 ans ayant créé ou repris une entreprise d'insertion depuis au moins un an et au plus cinq ans.

Nos vœux pour la future JENi

- **Le caractère innovant** de l'activité
- **L'impact social et économique** sur le territoire
- **Le potentiel de développement** de l'entreprise

Et promis, une fois les souhaits exaucés, le Prix JENi ne retournera pas dans sa lampe...

A la clé pour le lauréat...

- **un voyage apprenant à la découverte d'autres entreprises sociales hors de l'hexagone (3 à 5 jours)**, avec les étudiants de la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC.
- **un accompagnement de pair à pair par un mentorat de 6 mois** avec un dirigeant expérimenté d'une entreprise adhérente à la fédération.
- **la prise en charge d'une mission étudiante pendant 3 à 4 mois**, encadrée par l'équipe de la Chaire innovation et entrepreneuriat social de l'ESSEC et la jeune entreprise d'insertion lauréate
- **le portrait de l'entreprise lauréate** dans un des supports de communication de la fédération et de la Chaire (site Internet ou newsletter).

... et les finalistes

- **la prise en charge de leur frais de déplacement et d'hébergement** pour la finale et la remise du Prix JENi, le 19 juin 2019, à Paris ;
- **une présentation de leur entreprise** lors de la remise du Prix ;
- **une bourse pour une formation sur l'évaluation d'impact social** de leur entreprise (prise en charge pour moitié du prix total).

Comment candidater ?

En renseignant le dossier de candidature [EN LIGNE](#) **avant le 3 mai 2019, 18h.** (Dossier de candidature qui peut être complété en plusieurs fois, à la condition de créer au préalable un compte sur Framafoms (cf. le document A LIRE avant de renseigner votre dossier de candidature au Prix JENi).

Qui décernera la première JENi ?

Un jury composé, pour moitié, de représentants de la fédération et de la Chaire et, pour moitié, de partenaires du monde de l'entreprise, de la finance solidaire, de l'Etat, de l'enseignement...

Suite à une pré-sélection, les membres du jury rencontreront les finalistes qu'ils ont retenus la veille ou le matin de la remise du Prix JENi pour, après délibération, élire le lauréat 2019.